



REGLEMENT CHAMPIONNAT REGIONAL IDF U13 2021/2022

Sauf indication spécifiée ci-dessous, les championnats suivent les règlements édités par la FFRS pour la saison 2021/2022

1. Formule de la compétition

1.1. Le championnat régional IDF U13 IDF se déroule en plateaux indépendants et en deux phases.

1.1.1. En première phase deux poules ou plus, seront formées selon une logique géographique Nord/Sud

1.1.2. En deuxième phase les poules seront croisées et organisée selon le niveau et/ou la volonté des équipes.

2. Ententes

2.1. Les ententes U13 se font avec demande déposée sur Rolskanet selon le dispositif fédéral au plus tard à la fin des inscriptions en championnat U13 IDF.

3. Heure et lieu des rencontres

3.1. Les matchs organisés par la ligue IDF ne pourront avoir lieu que dans un gymnase situé sur le territoire de l'IDF, quel que soit le siège de l'association ou de l'entente participante.

3.2. Le coup d'envoi des rencontres doit être donné le samedi entre 13h00 et 20h00 ou le dimanche entre 9h00 et 17h00.

3.3. En cas d'entente avec des clubs hors IDF, les matchs devront avoir lieu sur un terrain situé sur le territoire de l'IDF.

3.4. Les dates possibles des matchs sont celles indiquées sur le calendrier régional fixé par la commission sportive IDF Roller Hockey.

4. Format des matchs

4.1. Pénalités

4.1.1. Les fautes du règlement sportif Roller Hockey 2021-2022 passibles de pénalités mineures sont à sanctionner par un tir de pénalité immédiat (aucune pénalité différée n'est à appliquer).

4.1.1.1. Le tir de pénalité est effectué par le joueur victime de la faute s'il peut être identifié et est en état d'effectuer le tir.

4.1.1.2. Si le joueur victime ne peut être identifié ou ne peut effectuer le tir, un des joueurs présents sur le terrain et désigné par son capitaine peut effectuer le tir de pénalité.

4.1.2. En cas d'infractions similaires répétées, ou de fautes passibles d'une pénalité majeure, d'une pénalité de méconduite ou de méconduite pour le match, l'arbitre peut exclure un joueur pour la durée du match.

4.2. Temps de jeu

4.2.1. Le temps de jeu est de 17 minutes et 30 secondes.

4.2.1.1. Selon le nombre d'équipes présentes et le nombre de match à jouer, le temps de jeu pourra être modifié pour varier de 15 à 25 minutes.



4.3. Règles de jeu spécifiques

- 4.3.1. Tout au long du match les gardiens sont placés du côté de leur banc.
- 4.3.2. Une sonnerie toute les 1'15 indique à chaque équipe qu'elle doit procéder à une rotation de joueurs.
- 4.3.3. A la sonnerie le porteur du palet le laisse immédiatement en place et les 4 joueurs de chaque équipe se dirigent vers leur banc. Les joueurs suivants peuvent entrer en jeu après avoir tapé dans la main d'au moins un de leur coéquipier sortant.
 - 4.3.3.1. Le fait d'interférer avec le jeu en revenant sur son banc est une faute et doit être traitée comme pénalité mineure selon les modalités de l'article 4.1.
 - 4.3.3.2. Si une équipe comprend un nombre de joueurs qui n'est pas multiple de 4 et qu'une rotation amène certains joueurs à rester en jeu, ces joueurs doivent taper dans la main de leur officiel d'équipe sur le banc avant de repartir en jeu.
 - 4.3.3.3. Un joueur peut quitter le terrain en dehors des sonneries prévues à cet effet, ou d'un arrêt du temps de jeu pour blessure ou pénalité, en cas de difficultés physiques manifestes. Le joueur n'est alors pas remplacé avant la sonnerie suivante.

5. Arbitrage

- 5.1. Les modalités réglementaires de l'arbitrage du championnat U13 IDF sont définies dans les Règlement Régional IDF de l'arbitrage.

6. Saisie et transmission des rapports officiels de match

- 6.1. Afin de permettre de suivre l'évolution des championnats, les rapports de matchs doivent être saisi dans le module de résultats pendant la semaine suivant le/les matchs
- 6.2. La saisie des rapports de match sur le module de résultats incombe aux deux équipes (chacun renseigne son effectif)
 - 6.2.1. La saisie du rapport de match en U13 ne doit inclure que :
 - Le nombre de buts marqués par chaque équipe
 - Les participants de chaque équipe
 - Les arbitres et officiels de table de marque
 - 6.2.2. Le remplissage et le téléchargement d'un rapport de match exhaustif n'est pas nécessaire en catégorie U13 IDF.
- 6.3. En cas de rapport non saisi ou incorrectement saisi dans le module de résultat le club responsable pourra être sanctionné d'une pénalité financière de niveau 1.

7. Attribution des lieux d'accueil

- 7.1. La commission sportive IDF de Roller Hockey attribuera après les inscriptions des clubs les lieux des différents plateaux selon les disponibilités indiquées lors de l'inscription.
- 7.2. Les clubs doivent accuser réception du planning et signaler dès la réception les éventuelles anomalies.
- 7.3. En cas d'impossibilité d'accueillir un plateau sur une date prévue le club accueillant doit prévenir la commission sportive IDF Roller Hockey au minimum 21 jours avant le plateau.
 - 7.3.1. Le délai mentionné en 7.3 ne s'applique pas en cas de force majeure



7.3.2. En cas de non-respect du délai mentionné à l'article 7.3 et hors cas de force majeure, une pénalité financière de niveau 1 est appliquée au club fautif.

8. Forfait des équipes

8.1. Le forfait d'une équipe, sur un match ou plateau complet est sanctionné d'une pénalité financière de niveau 1 s'il est notifié à la commission sportive IDF de Roller Hockey moins de 7 jours avant le match.

8.2. Si une équipe est déclarée forfait sur constat initial pour manque de sa représentation minimale mais que le match est joué de façon aménagée, ou qu'elle déclare forfait en cours de match, alors la pénalité financière mentionnée en 7.1 ne s'applique pas.



Equipe :

Joueurs				Encadrants	
Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom

Signature

Cette liste d'émargement doit être téléchargée dans le module de résultat et la liste des joueurs ainsi que les scores renseignés. Elle peut être réalisée en plusieurs exemplaires au besoin.



Equipe :

Joueurs				Encadrants	
Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom

Signature

Cette liste d'émargement doit être téléchargée dans le module de résultat et la liste des joueurs ainsi que les scores renseignés. Elle peut être réalisée en plusieurs exemplaires au besoin.



Equipe :

Joueurs				Encadrants	
Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom

Signature

Cette liste d'émargement doit être téléchargée dans le module de résultat et la liste des joueurs ainsi que les scores renseignés. Elle peut être réalisée en plusieurs exemplaires au besoin.



Equipe :

Joueurs				Encadrants	
Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom

Signature

Cette liste d'émargement doit être téléchargée dans le module de résultat et la liste des joueurs ainsi que les scores renseignés. Elle peut être réalisée en plusieurs exemplaires au besoin.



Equipe :

Joueurs				Encadrants	
Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom

Signature

Cette liste d'émargement doit être téléchargée dans le module de résultat et la liste des joueurs ainsi que les scores renseignés. Elle peut être réalisée en plusieurs exemplaires au besoin.